



Communiqué

Rénovation et assainissement énergétique pour 5 immeubles à loyers modérés

5 immeubles sur des terrains de la Ville au chemin de l'Ancien-Stand et à la route des Plaines-du-Loup seront rénovés et assainis énergétiquement par Logement idéal-Société coopérative, basée à Pully. Plus de 44 millions sont investis pour financer les travaux et répondre à la vétusté des 310 logements. Une aide à la pierre et une réduction de rente de droits distincts et permanents de superficie (DDP) sont également accordées pour pérenniser des logements à loyers modérés. Les aménagements extérieurs, inchangés depuis la création du quartier, seront également remis à neuf grâce à un concours.

Pour répondre aux besoins de rénovation et d'assainissement énergétique des bâtiments au chemin de l'Ancien-Stand 2 à 28 et à la route des Plaines-du-Loup 10 à 24 visant les exigences du label Minergie rénovation, les cinq droits distincts et permanents de superficie (DDP) numéros 173, 181, 242, 351 et 399 de Logement idéal-Société coopérative ont été étendus pour une durée totale de 90 ans. Jusqu'à lors gratuit, ses droits deviennent payants, une réduction est toutefois prévue sur 10 ans pour encourager à l'assainissement énergétique des immeubles en question. « La transition énergétique et l'évolution des modes de vie imposent de chercher de nouvelles formes de logement. En rénovant ces immeubles, la Ville de Lausanne et Logement idéal Société coopérative souhaitent mettre à disposition de toutes et tous des logements accessibles et de qualité » commente Natacha Litzistorf, conseillère municipale.

Aide financière pour des loyers accessibles

Pour continuer à garantir des loyers bas tout en répondant aux besoins de rénovation et d'assainissement énergétique des 310 logements pour une surface de location de près de 22'000 m², une aide sera accordée pendant 15 ans comme prévue dans la Loi sur le logement du 9 septembre 1975. Les loyers futurs projetés non abaissés tourneront entre 215.–/m² à 224.– m² net par an et avec les aides à la pierre ils se situeront entre 172.–/m² à 179.–/m² net par an. Les 5 immeubles concernés sont relativement vétustes malgré un entretien régulier. Le coût total de ses rénovations s'élèvera à CHF 44'700'000.–. Durant les travaux, seuls les locataires des surfaces commerciales quitteront leurs locaux, les habitantes et habitants pourront rester sur place.

Repenser les extérieurs

Les aménagements extérieurs n'ont pas été touchés depuis la création du quartier et nécessitent donc d'être repensés en termes d'accessibilité et de changement climatique. Ils seront refaits grâce à un concours et à un financement public-privé. S'agissant d'un espace public, une partie de ses travaux revient effectivement à la Commune.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**
- **Jacques Richoz, Vice-président, Trésorier, Logement idéal SC, +41 21 721 08 60**

Lausanne, le 14 mars 2024

Bureau de la communication

Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1001 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | presse@lausanne.ch | www.lausanne.ch

1 / 1